



Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

**La casse de la formation des enseignants et des  
concours, c'est la casse du statut !  
Le 6 mai, tous en grève, en AG et dans les  
rassemblements devant les rectorats !**

*FO ESR est signataire de l'appel intersyndical à une « journée morte » dans les INSPE et dans toutes les composantes portant les formations MEEF le lundi 6 mai 2024 (voir au verso).*

**Pour FO ESR ce projet de réforme est inacceptable !**

Cette réforme, c'est le maintien de la « masterisation », l'instauration de l'inégalité devant le concours, l'accentuation du caractère non disciplinaire des concours, la mise en cause de l'existence des licences disciplinaires à l'université, des risques forts de disparitions de préparations aux concours... Voir notre analyse de ce projet dans notre [communiqué du 10 avril](#).

Ce dont cette réforme est en réalité porteuse, c'est de la précarisation des jeunes enseignants, de l'assèchement des viviers de candidats, de la contractualisation accrue des entrants dans la profession enseignante ; à terme de la disparition des concours.

Elle prend donc place dans un ensemble d'attaques qui, comme le « choc des savoirs », comme les annonces de Guerini pour l'ensemble de la fonction publique, visent à démanteler le statut pour en finir avec l'emploi statutaire dans les services publics, c'est-à-dire à la disparition de la fonction publique.

Avec la FNEC FP-FO, FO ESR revendique :

- > L'abrogation de la « masterisation ».
- > L'égalité devant le concours, un recrutement par concours après Licence (Bac + 3/Bac + 4 pour les agrégés) avec une véritable formation professionnelle initiale rémunérée sous statut de fonctionnaire à plein temps et la reconnaissance d'une équivalence Bac+5 après titularisation.
- > Le respect de la qualification acquise par le diplôme national de Licence ; égalité face aux concours de tous les diplômés de Licence.
- > Le maintien des licences disciplinaires, avec définition du contenu des diplômes universitaires par les universitaires.
- > Le rétablissement de concours du 2<sup>nd</sup> degré principalement constitués d'épreuves disciplinaires.

**FO ESR appelle tous les collègues à se réunir en AG, à dresser les cahiers de revendications, à désigner des délégués pour les porter, pour obtenir le report et l'ouverture de négociations sur les revendications.**

**Le 6 mai, tous en grève, en AG  
et dans les rassemblements devant les rectorats !**



## Appel de l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**L'intersyndicale de l'ESR appelle à une journée morte dans les INSPE et dans toutes les composantes portant les formations MEEF le lundi 6 mai 2024**

Les pseudo-annonces du président sur la réforme de la formation des enseignant·es le 5 avril dernier, alors qu'un document de travail du gouvernement intitulé "Les écoles normales du XXI<sup>e</sup> siècle" circulait, n'ont pas rassuré les équipes qui seront chargées de mettre en œuvre cette réforme dès septembre 2024.

De nombreuses motions et communiqués se font l'écho des inquiétudes et interrogations des personnels et des étudiant·es concernant notamment :

- le calendrier trop contraint compte tenu des incertitudes de toute nature qui subsistent ;
- le caractère réellement universitaire de la formation à venir, tant sur la gouvernance que sur les contenus et les diplômes délivrés ;
- la transformation des formateurs et formatrices en simples exécutant·es de maquettes venues d'en haut et ne répondant pas aux vrais enjeux de l'enseignement ;
- les imprécisions concernant l'articulation entre les futures écoles normales du 21<sup>ème</sup> siècle (ENSP) et les composantes universitaires, INSPE notamment, et l'avenir de tous leurs personnels avec de fortes craintes pour le maintien des emplois en INSPE ;
- le manque de visibilité sur les modalités et le financement des modules de préparation aux concours à mettre en place pour la rentrée 2024, sur le nombre de postes, le nombre d'années de transition, etc ;
- les annonces floues et qui se contredisent notamment sur les conditions de rémunération durant le master.

Pour nos organisations, il est complètement irresponsable de vouloir mettre en place cette réforme pour la session 2025 du concours, à moins de 5 mois de la rentrée alors qu'aucune maquette de licence n'est prête et que les programmes des concours ne sont pas connus. Nous demandons le report de cette réforme et l'ouverture immédiate de réelles concertations. Nous dénonçons le mépris inacceptable vis-à-vis des personnels et des étudiant·es et alertons une nouvelle fois sur la dégradation accentuée des conditions de travail et d'études occasionnée par cette énième réforme.

Dans ce contexte, nous invitons tous les personnels actuellement en charge de la formation des enseignant·es, les étudiant·es et plus largement l'ensemble de la communauté universitaire, à se faire entendre en organisant localement réunions d'information et assemblées générales.

**Nos organisations appellent à une journée morte dans les INSPE et dans toutes les composantes portant les formations MEEF le LUNDI 6 MAI 2024.**

**Elles appellent à cette occasion les personnels et les étudiant·es à se mobiliser et à se rassembler devant les rectorats.**

Paris, le 18 avril 2024

**Signataires : SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNCS-FSU, SNETAP-FSU, FERC SUP CGT, SNTRS CGT, CGT INRAE, SUD ÉDUCATION, SUD RECHERCHE, SGEN CFDT, SNPTES UNSA, UNSA ITRF BIO, A&I-UNSA CJC, ANCMSP, UNION ÉTUDIANTE, FAGE, UNEF, FSE, FO ESR**